

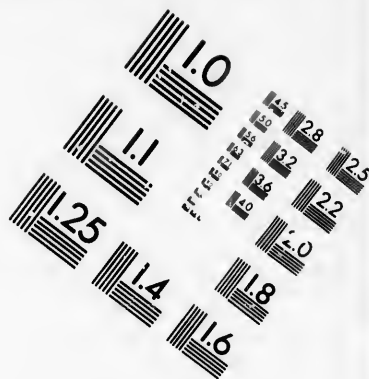
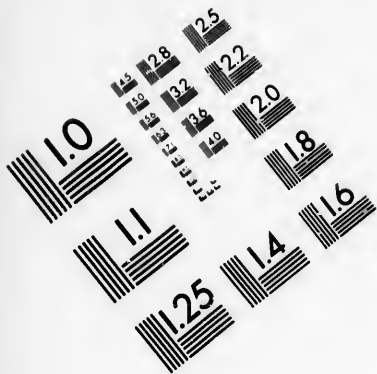
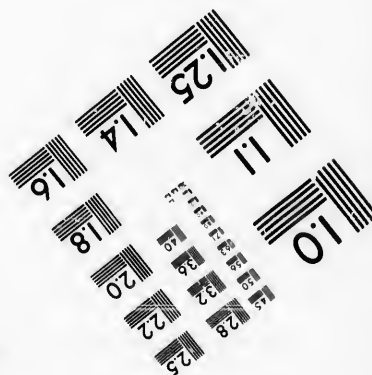
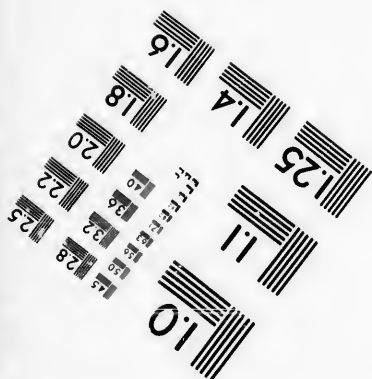
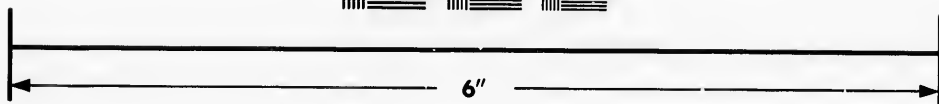
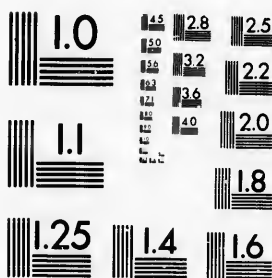


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

**23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503**



**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



© 1987

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- ☐ Coloured covers/
Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/
Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- ☒ Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- ☐ Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured pages/
Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/
Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☒ Pages detached/
Pages détachées
- ☒ Showthrough/
Transparence
- ☒ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/
Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						/					

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

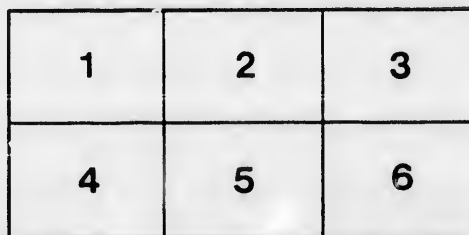
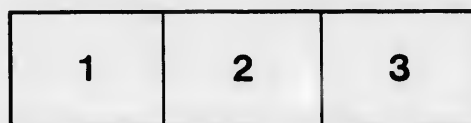
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol $\rightarrow$ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

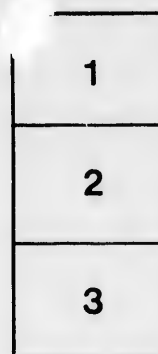
Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole $\rightarrow$ signifie "À SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., pouvant être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



NOUVELLE SÉRIE, }
No. 21-22 } Circulaire au Clergé

Evêché de Rimouski, 13 octobre 1879

Messieurs et bien-aimés Collaborateurs,

Dans la dernière retraite pastorale, j'ai donné des avis et fait des remarques sur plusieurs points qui intéressent tout le clergé du diocèse. Je crois donc devoir les consigner ici afin que vous puissiez plus facilement vous les rappeler.

1. *Quinze sous.*— Pour faire participer tous les fidèles aux 600 messes qui se disent à cette intention, tâchez que tous complètent leur contribution pour les dix années, ou \$1.25.

2. *Loterie.* — Tout se prépare pour qu'elle se tire l'été prochain. Voyez donc à ce que les billets retenus se paient, et qu'on en prenne d'autres. Insistez sur les avantages qu'elle offre et les services qu'elle doit rendre au Séminaire.

3. *Châssis.*—Je remercie beaucoup ceux d'entre vous qui ont aidé à faire vitrer et ferrer les portes et châssis de la nouvelle aile de cette bâtisse, et je serai

bien reconnaissant aux autres de suivre leur exemple dès qu'ils le pourront.

4^e *Elèves.*—Ne négligez rien pour envoyer de bons élèves soit au Séminaire, soit aux différents Couvents du diocèse, et même des novices aux Sœurs de la Charité et à celles des Petites Ecoles.

5^o. *St. François de Sales.*—Redoublez d'efforts, Chers Collaborateurs, d'ici au mois de décembre, pour que TOUS vos fidèles sans exception fassent partie de cette Société et paient leurs DIX CENTINS. N'épargnez aucune peine afin d'arriver à ce résultat si important pour le Séminaire et toutes les autres œuvres diocésaines. Tenez donc dans un cahier une liste de tous les chefs de famille de votre paroisse, et marquez les paiements vis-à-vis de chaque nom. Vous verrez mieux ainsi si quelques-uns restent en arrière.

6^o *Société St. Germain.*—Vous me feriez un sensible plaisir, Messieurs, en vous agrégeant à cette belle Société destiné à secourir vos confrères vieux ou infirmes, ou bien, en y rentrant, si vous vous êtes laissé arriérer. Comme le Bureau des Procureurs doit s'assembler vers la fin de décembre, présentez donc votre demande d'ici là.

7^o *Ordo.*—Il ne faudrait jamais oublier de faire à temps l'ordo de son titulaire, avec octave et solennité.

8^o *Résidence.*—La plus grande facilité des communications présente aujourd'hui un danger réel par rapport à l'observation de la résidence. C'est donc un devoir strict pour moi d'insister plus fortement que jamais sur l'accomplissement de cette obliga-

tion. Revoyez, bien-aimés Collaborateurs, ce qu'en dit le Saint Concile de Trente, aussi bien que nos Conciles Provinciaux et nos Ordonnances Synodales. Comment excuser un curé qui s'absenterait des semaines entières, sans une permission spéciale, sous prétexte de zèle, de charité, etc., etc., comme si le zèle ne devait pas s'exercer surtout à l'égard des âmes qui nous sont confiées, comme si la charité pour des paroissiens étrangers devait l'emporter sur la justice due à nos propres ouailles ? C'est d'ailleurs une obligation *personnelle*, dont ne peut exempter même la présence d'un vicaire ou d'un autre confrère. Que dire donc de curés voisins qui s'absenteraient tous à la fois, cinq ou six de suite, pour aider à un concours ou visiter un ami, laissant ainsi 8, 10, 12 lieues de territoire sans un seul prêtre ? Ne voit-on pas, Messieurs, que même pour la retraite pastorale, le synode diocésain ou la visite épiscopale, l'Evêque a bien soin de placer des gardiens à chaque seconde ou troisième paroisse, autant que possible ? Il me suffira sans doute d'avoir attiré votre attention toute particulière là-dessus, pour que chacun s'astreigne désormais exactement à la résidence.

90. *Presbytère*. — Une autre obligation grave est de ne point avoir dans sa maison de servantes ou autres personnes du sexe qui ne soient d'âge canonique. Je vous avoue, chers Collaborateurs, que ma conscience s'inquiète des permissions que l'on me demande de garder des nièces ou des servantes de 15, 20 ou 25 ans. Il vous faut faire l'impossible, comprenez-le bien, pour éviter cet état de choses.

Il serait aussi à souhaiter que les curés ne vins-
sent pas à emplir leur presbytère de membres de
leur famille. N'est-ce pas surtout aux ecclésiastiques
que s'appliquent ces paroles de St. Paul (I Cor. VII
81, 32, 33): "*Qui utuntur hoc mundo, tanquam non
utantur... Volo autem vos sine sollicitudine esse. Qui
sine uxo, est, sollicitus est quæ Domini sunt, quomodo
placeat Deo. Qui autem cum uxore est, sollicitus est
quæ sunt mundi, quomodo placeat uxori, et divisus
est*" ? Le grand Apôtre veut donc que les ministres
de Dieu vivent dégagés des soucis temporels et en-
tièrement adonnés à leur ministère, sans aucunes
préoccupations de famille. N'est-il pas d'ailleurs éton-
nant et regrettable que l'Evêque soit arrêté, dans les
placements qu'il doit faire principalement pour le bien
de la Religion et l'avantage des âmes, par les conve-
nances de santé, de goût, etc. du père, de la mère, des
frères, des sœurs, et, même des neveux et des nièces
de ses prêtres ? Cet abus est devenu bien trop com-
mun, et, d'un autre côté, la présence de tant de laïques
dans un presbytère fait murmurer le peuple et gêne
le curé pour les bonnes œuvres diocésaines ou paroissiales.

100 *Assurance des églises.*—Laissez-moi insister,
Messieurs, sur l'urgence d'assurer tant les édifices
sacrés que le mobilier des églises, dans des compagnies
présentant des garanties suffisantes.

110 *Architecture.*—Comme vous le savez, l'ar-
chitecture est un art, qui a ses règles fixes. Il serait
donc fort désirable que tout prêtre en eût des notions

au moins élémentaires, ayant si souvent à diriger des travaux considérables. On trouve ces notions dans beaucoup d'ouvrages très-répandus, mais qui manquent dans certaines bibliothèques. A cette occasion, je vous envoie, avec cette Circulaire, les dimensions les plus convenables à donner à plusieurs objets, et qui pourront servir à ceux d'entre vous qui auront à en faire construire : ces mesures ont été fournies par de bons ouvriers.

12o *Baptême*.—Pour prévenir autant que possible le grand malheur que des enfants meurent sans baptême, il serait nécessaire de recommander aux parents, surtout aux mères, plus de soin et de prudence.

13o *Mandements*.—Veuillez suivre exactement la liste d'annonces à faire et de devoirs à remplir, qui se trouve à la page 634 de la dernière édition de mes Mandements.

Appliquons-nous tous, chers Collaborateurs, à l'accomplissement fidèle de nos saintes obligations et demandons continuellement à cette fin la grâce divine par l'intercession de la Reine du Clergé.

Je vous bénis affectueusement.

† JEAN, EV. DE ST. G. DE RIMOUSKI

DIMENSIONS CONVENABLES A DONNER.

Marches du perron d'une église. Environ 8 pouces de hauteur sur 12 pouces de largeur.

Balustrade du chœur. 30 pouces de hauteur.

Marches. 6x10 pouces environ.

Degrés de l'autel. 6 pouces de hauteur, 12 pouces de largeur au moins.

Table d'autel.—3 pieds, 2 pouces de hauteur, 2 pieds de largeur en avant des gradins, 6 à 8 pieds de longueur.

Custode.—15 à 18 pouces de hauteur. La porte doit ouvrir complètement.

Gradins. 10 pouces de hauteur, 8 à 12 de largeur.

Buffet de la sacristie.—Le bas doit avoir au moins 5 pieds de longueur sur 3 pieds de profondeur.—Le haut, 15 à 18 pouces de profondeur.

Erratum.—Circulaire, No. 20, page 4, au lieu de extraits de ces extraits, lisez : extraits de ces Annales.

a-

u-

2
de

te

ar-

ns
Le

de
es.

